

Parcoursup : le système D de l'accompagnement à l'orientation

Les professeurs principaux aident les lycéens dans leurs choix, sur un horaire non financé par l'éducation nationale

Le champ des possibles s'affichera sur l'écran d'ordinateur de quelque 660 000 lycéens de terminale, mercredi 20 janvier, à l'occasion de l'ouverture des inscriptions sur la plate-forme Parcoursup. D'ici au 11 mars, ils devront exprimer leurs souhaits de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur parmi 17 000 formations, dont quelques nouveautés cette année : écoles vétérinaires, prépas MP2I (mathématiques, physique, ingénierie et informatique), bachelors universitaires technologiques (BUT) ou encore Sciences Po Paris.

Pour sécuriser ce saut dans un nouvel univers, les élèves s'appuieront souvent sur les conseils de leurs professeurs principaux – au nombre de deux en terminale –, ou de psychologues de l'éducation nationale. « En 2018, les "attendus" des filières étaient un concept nouveau que les professeurs se sont désormais appropriés car ces attendus restent stables, c'est un acquis », se félicite Jérôme Teillard, responsable de Parcoursup au ministère de l'enseignement supérieur qui salue « une intensification des relations entre les lycées et les établissements du supérieur ».

La réforme du lycée qui entre en application cette année pour les élèves de terminale érige « l'ac-

compagnement à l'orientation » au rang d'impératif pour que les élèves accèdent à une information claire et à une aide individualisée. Sur le papier, un volume horaire de 54 heures annuelles en classe de 2^{de}, de 1^{re} et de terminale (et 265 heures sur trois années en lycée professionnel) doit permettre d'élaborer leur projet d'orientation. Dans les faits, ces 54 heures ne sont pas financées par le ministère de l'éducation, qui laisse les lycées puiser dans leurs marges horaires pour faire figurer ou non l'accompagnement à l'orientation dans les emplois du temps.

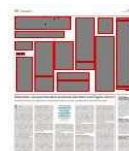
« Incrire l'horaire dédié de manière obligatoire dans l'emploi du temps de tous les élèves rendrait son organisation trop rigide », justifie-t-on Rue de Grenelle. L'absence de cadrage fixe est perçue comme une « souplesse » pour « faciliter l'organisation d'actions ponctuelles au cours de l'année, tout particulièrement les semaines de l'orientation, les forums, les périodes d'immersion en milieu professionnel ou dans les établissements d'enseignement supérieur et notamment dans les universités ». Mais le ministère convient que « les actions mises en place sont hétérogènes en fonction des établissements et des équipes et manquent encore globalement de lisibilité et de cohérence ».

Une fois obtenue sa dotation de la part du rectorat, le chef d'établissement la ventile en fonction de ses priorités. « Il faut réussir à financer les groupes d'enseignements de spécialité, les dédoublements de classe, les groupes de langue et les options facultatives... Lorsque tout ceci est posé, il ne reste pas grand-chose pour l'orientation », décrit Bruno Bobkiewicz, proviseur de la cité scolaire Hector-Berlioz, à Vincennes (Val-de-Marne), et secrétaire national du SNPDEN-UNSA.

Responsabilité immense

Le retour d'expérience des professeurs principaux est quasi unanime : depuis la mise en place de Parcoursup, repose sur leurs épaules une responsabilité immense loin d'être simple à gérer lorsque la mission d'aide à l'orientation n'est pas fléchée. En guise de dédommagement, une prime d'environ 80 euros leur est versée chaque mois lorsqu'ils exercent en 2^{de} et en terminale, de 60 euros en 1^{re}. « Nous sommes coach, arbitre, conseiller d'orientation, conseiller émotionnel parfois aussi... Mais les 54 heures, c'est un vernis, elles n'existent pas », témoigne Gabriel Lattanzio, professeur principal en terminale au lycée Paul-Robert, aux Lilas (Seine-Saint-Denis).

D'autant que la réforme du lycée



a compliqué la donne, le groupe classe n'ayant plus d'existence lorsque les élèves suivent de multiples enseignements de spécialité. *« Avec ma collègue professeure principale, nous n'avons jamais en entier la classe dont nous sommes responsables »,* explique l'enseignant. Pour voir tous ses élèves en même temps, notamment pour travailler l'écriture de la lettre de motivation jointe à une candidature, Gabriel Lattanzio réclame *« au compte-gouttes une heure ici et là, sans avoir toujours gain de cause »* auprès de son proviseur. *« Les collègues de l'enseignement supérieur disent qu'ils n'ont pas le temps de lire ces lettres, mais pour les jeunes cela a un intérêt car ils vont postuler plusieurs fois dans leur vie, insiste-t-il. Ce capital culturel, c'est un travail de fond qui devrait être financé avec de vrais moyens horaires. »*

Dans le lycée de Valérie Degoy, à Rouen, des classes ne sont pas dotées de professeurs principaux cette année, tant les volontaires ont été rares. *« Il n'y a donc pas du tout d'heures consacrées à l'orientation pour ces élèves »,* rapporte la responsable locale du SNES-FSU.

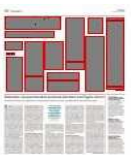
Le plus souvent, ce sont les heures d'accompagnement personnalisé (AP) qui servent de réservoir. Mais leur nombre a fondu, obligeant les professeurs à renoncer aux classes dédoublées utiles pour la méthodologie des épreuves du baccalauréat ou le suivi des élèves à besoins particuliers. Avec sa classe, Laurence Ducouso-Lacaze, a consacré une heure tous les quinze jours à préparer le grand oral, nouvelle épreuve du bac qui prévoit un échange sur le projet professionnel du candidat. *« Mais, alors que s'ouvre Parcoursup, je ne parlerai plus d'orientation car cette heure saute au deuxième trimestre »,* regrette l'enseignante de français, dans l'Aisne. C'est donc par visioconférence et entretien téléphonique que la professeure principale s'apprête à guider ses

élèves mais aussi leurs parents. Le tout en dehors du temps scolaire, le soir et le week-end.

Avec la crise sanitaire, les salons de l'orientation se sont mués en visites et conférences virtuelles, parfois déroutantes pour le public lycéen. Dans son établissement rural du Lot-et-Garonne, Claude Garcia redoute plus encore cette année que ses élèves *« manquent d'ambition à cause d'une méconnaissance des formations »*. En tant que professeur principal, il a prévu une séance à distance pour *« égréner »* les possibilités. *« Ceux qui comprennent vont aller chercher par eux-mêmes ensuite, mais la moyenne n'ira pas »,* pressent-il.

Au lycée Marcelin-Berthelot, à Toulouse, Nadine Guibbal est parvenue à convaincre son chef d'établissement de nouer un partenariat avec l'association JobIRL, afin de *« croiser les regards »* entre professeurs, psychologues de l'éducation nationale et professionnels en activité. *« Tous les élèves de 2^{de} bénéficient de six heures chacun »,* détaille la professeure-documentaliste. Découverte de la plateforme qui sert de réseau social professionnel, atelier de présentation des grands secteurs d'activité, de déconstruction des stéréotypes de genre, conférences sur des métiers et enfin entretien en face-à-face avec un professionnel... *« Tout cela se passe sur le temps scolaire, on banalise des demi-journées à chaque fois et les professeurs principaux accompagnent les élèves »,* explique Nadine Guibbal.

« C'est une petite révolution quand l'école accueille des intervenants extérieurs », analyse le sociologue Jules Donzelot, directeur scientifique de JobIRL. Alors que les conseils régionaux ont compétence sur l'orientation, il observe que rares sont ceux qui cherchent à donner une consistance aux 54 heures en finançant des actions. Plus qu'un gros événement de type salon ou forum des métiers, c'est au plus près des élèves et de leur environnement que les



choses se jouent pour leur « *distribuer un inventaire des possibles* », au sein même de la classe. ■

SOAZIG LE NEVÉ

APB: les leçons du tirage au sort

En 2018, Parcoursup naît de l'échec de la plate-forme Admission post bac (APB), qui avait fini par autoriser le tirage au sort pour départager les lycéens candidats dont les premiers choix se portaient sur une filière en tension, à savoir les licences de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), de psychologie et de droit. Dans une analyse, publiée le 12 janvier, l'Insee se penche sur les parcours ultérieurs de ces étudiants. Résultat: les admis sur tirage au sort ont 20 % de chances de plus que les élèves refusés à cause de ce même tirage au sort de rester inscrits dans l'enseignement supérieur trois ans d'affilée, et 44 % de chances supplémentaires de rester inscrits dans la même filière. La note rappelle l'importance de limiter en amont les effets de découragement et d'échec scolaire à travers l'accompagnement à l'orientation au lycée.

**« Nous sommes
coach, arbitre,
conseiller
d'orientation,
conseiller
émotionnel
parfois aussi... »**

GABRIEL LATTANZIO

professeur principal dans un lycée
des Lilas (Seine-Saint-Denis)

LES DATES

20 JANVIER

Les candidats remplissent leurs dossiers et saisissent leurs vœux, jusqu'au 11 mars.

12 MARS

Les candidats complètent leurs dossiers et confirment leurs vœux jusqu'au 8 avril.

DU 27 MAI AU 16 JUILLET

Les candidats commencent à recevoir des réponses de la part des formations.

DU 29 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Si le candidat a conservé des vœux pour lesquels il est sur liste d'attente, il doit confirmer parmi eux ceux qui l'intéressent toujours. S'il n'a eu aucune réponse, il peut solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur.